

FSU 40

Fédération Syndicale Unitaire

Ensemble LANDES



Directeur de la publication : Flavien THOMAS
ISSN 1276-6488 CPPAP 0526S07828
Imprimé par : FSU Landes
97, Place de la Caserne Bosquet
40000 Mont de Marsan

Déposé le jeudi 11 septembre 2025



EDITO

Dès l'annonce du budget de Bayrou en juillet, la FSU s'est inscrite dans la nécessité d'une réponse intersyndicale. Celle-ci n'a pas tardé, avec la diffusion d'un communiqué sans appel des huit organisations syndicales nationales et la mise en ligne d'une pétition qui, à ce jour, a déjà réuni plus de 385 000 signatures. En complément, la réaction d'une partie de la population sur les réseaux sociaux, reflétant la diversité des colères d'un pays fracturé et soumis à la gangrénisation par les idées d'extrême droite, a fait émerger la date du 10 septembre comme une journée de mobilisation possible.

Au fil de l'été, les revendications légitimes dénonçant l'attaque contre nos acquis sociaux et contre les plus précaires se sont faites entendre avec plus de force, tout comme les contestations de l'idéologie libérale à la base des choix budgétaires de ce gouvernement. **Dans les Landes**, le Conseil Décisionnel Fédéral Départemental (CDFD) s'est réuni et a décidé, en suivant le mandatement national, d'intégrer la date du 10 septembre comme une étape dans la construction d'un mouvement large. Le constat landais est clair : les coupes budgétaires ont des conséquences sur nos réalités de travail. L'administration balaie trop souvent nos revendications d'un revers de main pour des raisons de moyens, et justifie ses choix organisationnels par la nécessité de « gérer la pénurie ».

Il nous revient donc d'affirmer collectivement notre exigence d'un autre budget, avec une participation plus importante des plus riches à la solidarité nationale, et orienté en priorité vers la consolidation des services publics et des droits sociaux, en cohérence avec les défis environnementaux. Ce budget doit répondre à nos mandats de revalorisations des salaires et d'amélioration des conditions de travail et d'enseignement.

Ainsi, la FSU a participé localement à l'interorga constituée de la CGT et Solidaires, mais aussi des associations qui réclament plus de justice sociale et fiscale, comme Attac, le DAL ou la FCPE par exemple. Cette dynamique a permis d'appeler à des rassemblements dans les Landes autour de ces exigences. Elles seront réaffirmées lors de la grande journée de mobilisation à **l'appel des principales organisations syndicales, le 18 septembre.**

LES SACRIFICES POUR LE MONDE DU TRAVAIL CA SUFFIT!

JE SIGNE LA PETITION ET JE ME METS EN GREVE LE 18



Rentrée 2025 : Un professeur devant chaque classe ?

Pas dans les collèges et lycées landais !



La rentrée 2025 dans les Landes confirme une réalité préoccupante : le slogan “un professeur devant chaque classe” reste une promesse non tenue. Dans environ 50% des collèges et lycées landais, des postes sont vacants, comme le reconnaît Mme la DASEN, principalement des Blocs de Moyens Provisoires (BMP), mais aussi des enseignant-es en arrêt maladie non remplacé-es. Les disciplines les plus touchées ? Les lettres, les sciences physiques, l'espagnol et la technologie, où les établissements peinent à assurer un remplacement durable.

La réforme des “groupes de niveau” à marche forcée continue de mettre en difficultés les équipes dans les collèges. Dans les Landes, la majorité des établissements ont dû adapter, voire abandonner ce dispositif : Plusieurs équipes pédagogiques ont refusé le tri des élèves, dénonçant une logique de ségrégation scolaire.

Le SNES-FSU 40 appelle les enseignant-es à résister collectivement et à exiger des moyens supplémentaires plutôt qu'un système de tri social.

Nous continuons de demander l'abandon de la réforme « choc des savoirs ».

Après des mois de communication sur le “succès” du Pacte, force est de constater que la réalité est tout autre : les heures supplémentaires effectives (HSE) sont en chute libre dans de nombreux établissements, sans justification claire et le nombre de pactes attribués a fortement diminué.

Le SNES-FSU 40 dénonce une logique d'économies sur le dos de l'Éducation nationale du fait d'un désengagement de l'État.

Pour la FSU, le Pacte, c'est toujours non ! Nous exigeons une revalorisation sans contreparties de toutes et tous.

La lutte continue ! Dans les Landes comme ailleurs, les enseignant-es, les élèves et leurs familles refusent de subir les conséquences d'un sous-investissement chronique. Le SNES-FSU 40 reste mobilisé pour une école juste, égalitaire et dotée des moyens nécessaires.

La FSU 40 engagée dans le collectif landais pour la Palestine : Pour garder les yeux ouverts !

La bande de Gaza subit depuis 700 jours une guerre sans merci qui a causé plus de 62 000 morts et 150 000 blessés. L'ONU y a officiellement déclaré l'état de famine, ce qui signifie une privation alimentaire extrême pour plus de 500 000 personnes et une malnutrition aiguë qui touche plus de 30% des enfants de moins de cinq ans.

Depuis 23 mois, et plus de 90 rassemblements, la FSU des Landes appelle à rejoindre, chaque samedi à Mont-de-Marsan aux alentours de 11 h, le rassemblement pour garder les yeux ouverts sur la situation dramatique des Palestinien-nes et ce qui apparaît de plus en plus comme une guerre génocidaire de la part du gouvernement de Netanyahu, qui ne cache pas l'avancement de ses projets d'expulsion de la population palestinienne de Gaza.

Pour la FSU, il s'agit de réaffirmer son exigence d'un cessez-le-feu immédiat, de la libération des prisonnier-es et des otages – préalables indispensables à une paix juste –, ainsi que de l'entrée immédiate et sans restriction de l'aide alimentaire à Gaza, et de la fin de la colonisation et de l'apartheid en Cisjordanie, comme l'exige la Cour internationale de justice.

Ce rassemblement est organisé par un collectif* constitué d'associations, de syndicats et de partis politiques qui entendent mobiliser la population en y partageant leurs constats et leurs revendications humanistes, fondées sur le droit international. Il est notable que ce rassemblement pacifiste quasi hebdomadaire n'a fait l'objet d'aucun article de presse.



Dans ce cadre, l'appel intersyndical national du 6 septembre, signé par la CFDT, la CGT, Solidaires et la FSU, constitue une étape importante. Tout en rappelant notre ferme condamnation de tout acte ou discours antisémite, il dénonce l'utilisation de la famine comme arme de guerre par l'armée israélienne, les bombardements indiscriminés et la colonisation accélérée en Cisjordanie. Il demande, entre autres, la suspension de l'accord d'association UE–Israël, l'arrêt des livraisons d'armes, le respect des résolutions de l'ONU et la reconnaissance de l'État de Palestine.

Alors que la France devrait franchir un pas important en reconnaissant officiellement l'État palestinien, il est essentiel que cette démarche soit suivie et amplifiée au niveau européen et international... mais aussi au niveau local, car c'est bien la dénonciation collective des crimes perpétrés et l'exigence de la reconnaissance de l'égalité des droits entre Palestiniens et Israéliens qui permettent de faire évoluer la situation.

La FSU des Landes continuera de s'engager dans ce collectif pour faire entendre une voix syndicale, solidaire et déterminée pour la paix.

* (MRAP des Landes, Mouvement de la Paix, Team Sama, LDH Mont-de-Marsan, France Palestine Solidarité, La Libre Pensée, ATTAC Marsan et Côte Sud, les Amis de la Terre, Action Catholique des Indépendants, FSU, UL CGT du Marsan, Solidaires, PCF, LFI, Les Écologistes)

Budget d'austérité : des conséquences sur nos droits et sur l'École dans les Landes



Le budget présenté par le gouvernement Bayrou attaquait de plein fouet la fonction publique. La suppression de 3 000 emplois est annoncée, auxquels s'ajoutent 1 000 à 1 500 dans les opérateurs de l'État, et le retour dès 2027 du non-remplacement d'un fonctionnaire sur trois. À cela s'ajoute le refus de toute mesure salariale générale ou catégorielle. Une telle politique, systématique et aveugle, tourne le dos aux préoccupations premières des agent-es : leurs rémunérations, leurs conditions de travail et leurs missions. Elle ne pourra qu'aggraver la crise d'attractivité déjà très forte et dégrader encore le service rendu aux usagers et usagères.

Notre protection sociale est également ciblée. Les retraité-es étaient mis-es à contribution avec la désindexation des pensions et la remise en cause de l'abattement de 10 %. Concernant l'Assurance maladie, ce gouvernement voulait faire porter les efforts sur les malades eux-mêmes, sans jamais aborder la question du financement et des besoins de la population. Quant aux collectivités territoriales, elles restaient enfermées dans un cadre d'austérité qui réduit fortement l'accès aux aides sociales et l'investissement pour les population (rénovation d'école transport etc.). Enfin, les fondements mêmes de la Sécurité sociale sont remis en cause, avec la perspective de la capitalisation pour les retraites et l'instauration d'une TVA « sociale ».

Dans les Landes, cette rentrée est dans la lignée des précédentes, il faut faire des choix contraints dans un budget d'austérité. Les nominations tardives des enseignant-es assurant des compléments de service ou des décharges ont empêché les équipes de commencer l'année sereinement. De nombreux-euses titulaires remplaçant-es sont déjà mobilisé-es sur des remplacements longs, et ne pourront pas couvrir les besoins à venir.

Les écoles nous signalent de nombreuses heures d'accompagnement non assurées malgré les notifications, tandis que les retards de traitement de dossiers par la MDPH plongent élèves, familles et personnels dans des situations intenable.

Le manque de recrutement d'AESH, du fait aussi du manque de reconnaissance de leur métier, empêche toute amélioration à court terme.

Mais surtout, le taux d'encadrement dépasse trop souvent 25 élèves par classe. Pour la FSU, et en particulier la FSU-SNUipp des Landes, il est clair que ces conditions ne permettent pas d'assurer une rentrée satisfaisante ni de garantir des apprentissages de qualité. Les deux ouvertures actées en CSAD d'ajustement de rentrée (EM Beillet à Mont de Marsan et Marie Curie à St Paul lès Dax) ne suffisent pas. D'ailleurs, le choix de Madame l'Inspectrice d'Académie de faire sa première rentrée dans une école rurale qui connaît un taux d'encadrement correct illustre, en creux, combien la situation peut être différente dans un même département.

Nous aurions souhaité aborder cette année scolaire dans de meilleures conditions. Ce n'est, une fois de plus, pas le cas. L'École va mal, et les jours meilleurs ne se dessineront qu'avec d'autres choix budgétaires. Nous continuerons à agir pour améliorer les conditions d'apprentissage des élèves, les conditions de travail des personnels et pour construire une École plus juste.

Car la colère grandit. Les appels à la mobilisation pour la journée du 18 septembre en témoignent. Dans les Landes, comme partout, la FSU appelle à participer en intersyndicale aux rassemblements, manifestations et grèves pour que soit construit un autre budget, et pour exiger d'autres choix : pour les services publics, pour l'environnement, pour la justice sociale et pour une fiscalité réellement équitable, afin de retrouver des conditions de travail et une reconnaissance à la hauteur des missions de l'école.

Mobilisons nous par la grève et la manifestation pour affirmer cette exigence !

Infirmier.es de l'éducation nationale : Des paroles mais pas les bons actes !

Les personnels de l'éducation nationale de l'académie de Bordeaux ont fait leur rentrée. Des annonces ont été faites dans le cadre des assises de la santé scolaire le 14 mai 2025 par Mme la Ministre E. Borne dont la principale était de restructurer et de renforcer la santé scolaire pour la rendre plus efficiente. Refonte des missions des personnels santé sociaux et plus de moyens à l'appui.

Alors quoi penser de cette demande d'un chef d'établissement de l'académie de Bordeaux et de la réponse donnée par l'administration ?

« J'ai bien pris connaissance de votre alerte concernant la situation du service infirmier de votre établissement. Pour votre parfaite information, votre département demeure actuellement déficitaire en postes infirmiers au regard du nombre d'EPL. Dans ce contexte, les rompus de temps partiel, en particulier lorsqu'ils sont inférieurs à 50 %, ne sont pas compensés dans les établissements. Ils permettent en revanche d'implanter des moyens là où il n'existe aucun service infirmier, afin de garantir à minima une couverture sur l'ensemble du département. »

Département déficitaire ? Moins de postes que d'établissements ? Aucun service infirmier ? Comment les missions des personnels infirmiers peuvent-elles être déjà efficaces quand les postes pour assurer le minimum ne sont pas au rendez-vous ? Rentrée 2025-26, les médecins de l'éducation nationale ne font plus les PAP(s). Qui va aider les équipes dans les EPLE(s) ?



Les PAI(s) se font par voie numérique. Qui en assure déjà le secrétariat dans de nombreux EPLE(s) ? L'EVARS sous la responsabilité pédagogique des enseignant-es se met en place : avec qui et avec quels moyens ? Sans parler de la prise en charge de la santé mentale.

Une seule réponse à toutes ces questions : Les personnels infirmiers.

Alors arrêtons les accusations mensongères, les belles paroles et les promesses avortées. Les personnels infirmiers de l'éducation nationale ont été reconnus comme spécialité autonome dans la loi infirmière du 27 juin 2025. Il faut leur donner maintenant les moyens de travailler dans de bonnes conditions et de faire vivre leur profession pour le plus grand intérêt des élèves et de la communauté scolaire.

